



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-27**

L'an deux mille vingt,
Le 22 juin 2020 à 18 heures 30,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : 17 juin 2020
Date d'affichage : 17 juin 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Fabienne PRIMA, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michèle CAFFIER, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, Emilie LISSE, Betty BONNAFOUS, David NOEL, Tatiana LECUYER, Sylviane CORNET, Bernard MOUSSAY, Marie-Françoise LECAILLE, Julien DIEU,

16/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Dominique NAVET (pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE),
Patrick GOMEL (pouvoir à Michèle CAFFIER)
Jean DIDIER (pouvoir à Bernard MOUSSAY)

3/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention aux associations communales.

Il expose comme suit :

SUBVENTIONS COMMUNALES

DESIGNATION	MONTANT
COMITÉ CAPELLOIS FETES SPORTS ET LOISIRS	2 000 €
APE ST JOSEPH	450 €
APE ECOLE PUBLIQUE	1 200 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 100 €
USEP LA CAPELLE	300 €
FOOTBALL CLUB CAPELLOIS	1 000 €
CLUB L'AMITIÉ	650 €
UNCAFN 39/45	500 €
KI JUT SU	250 €
ASSOCIATION AIDE ENFANCE	100 €
ECOLE d'EQUITATION DU BOULONNAIS	450 €
CLUB ASTRONOMIE	150 €
CLUB ATHLETISME	700 €
DREAM BIKER	150 €
ASSOCIATION ABC (Boulistes Capellois)	200 €
ASSOCIATION DES AMIS DES PARCS ET JARDINS DE CONTEVAL	150 €
CCAS	15 000 €
TOTAL	24 350 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde les subventions susmentionnées aux associations locales. (14 voix – 5 abstentions).

Le Conseil Municipal : les Membres présents,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,
Le 22 juin 2020

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

30 JUIN 2020



Certifié et rendu exécutoire
le 08 JUIL. 2020

